

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	MASSEY - FERGUSON	5 3 0	CH 5261 35

Constructeur	MASSEY-FERGUSON S.A., 22, Avenue Galilée, F-92350 Le Plessis-Robinson (F)
Identification	"530" sur la plaquette du constructeur la lettre devant le No du châssis est variable (millésime)
Plaquette constructeur	à droite, à l'arrière, latéralement sur le véhicule, devant l'essieu arrière
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, au-dessous de la plaquette du constructeur
Identification du moteur	"TW" devant le No du moteur, à l'avant, en haut sur le socle de l'entraînement de la pompe à injection
Importateur principal	SERVICE COMPANY AG, 8600 Dübendorf
Véhicule homologué	A1126801

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	PERKINS Type 6.3544 (TW)
Direction	hydrostatique av. assist. hydraulique, s. roues AR	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	mécanique, avec variateur hydraulique	Carburant	D Position à l'avant, à droite
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues avant	Refroidissement	eau Nombre cylindres 6
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres primaires, resp. sur les roues AV, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	98,4 Course 127
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues avant	Cylindres	5792 CV-impôt 29,5
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur	Puissance en kW	73,5 à /min 2200
Ralentisseur	-	CV	100 DIN
Contrôle 2 circuits	-	Bruit à l'arrêt	79 (d) dB/A à /min 1650 x
		Silencieux	1= 314 x Ø 120 mm
		Mesure des gaz	Bacharach 3,0
			BOSCH noircissement 1,0 à 95 %

Carrosserie		Poids	
moissonneuse-batteuse s.d. avec cabine		avant	arrière
Nombre de portes	- Indic. vitesse	6250	1590
Ceintures sécurité	- Rétroviseurs	total 7840	
Cale	1/430x300x240mm Atteilage	Charge utile	-
Antivol	-	Poids total	7840
		Garantie fabr.	9550 4200 13750
Nombre de places	1 av. centre ar.	Dimens. pneus	18.4/15-30 13.0/65-18 (Variantes
		Ply/bars	10 / 1,8 8 / 1,8 voir
Dimensions	intérieur extérieur	Charge	6024 3060 remarques)
Longueur	Empattements 3088	pour V max	25 25
Largeur	3450 Essieu double av ar		
Hauteur	3300 Voie av ar 2190 ar 2390	Garantie poids remorquable avec frein	-
Porte à faux	lat. - Voies av ar	Garantie poids remorquable sans frein	-
	av 3182 ar	Garantie poids de l'ensemble	-
	2430 Braquage ø g 12850 d 12800	Poids remorquable testé	-
Distance volant - vers l'avant du véhicule-	2600	Vitesse maximale selon le constructeur	18 km/h
		Vitesse maximale testée à 2300 t/min au moteur	21 km/h

Equipement §)	CR (E)
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Clignoteurs	av 1 (E) AV= 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av
Feux complémentaires	1/ feu orange HELLA CH 1 1280 03/04 3/ lampes de travail avec lampe-témoin
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	SEIMA CH 5 1201 04 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)	
Marque et type	MASSEY - FERGUSON 5 3 0	
Homologation N°	CH 5261 35	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse	
Places	total 1	avant
Poids à vide	7840	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 29,5
Poids total	7840	Cylindree 5792

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 21 km/h = 86 dB/A.

*) Véhicule spécial : largeur = 3450 mm.

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position ainsi que des clignoteurs avant est admise pour raisons techniques; feux de position et clignoteurs complémentaires à l'avant sur la protection.

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;

115 - feu orange obligatoire;

125 - autorisation spéciale obligatoire;

136 - permis de conduire de la cat. "F" obligatoire;

137 - signalisation jaune/noir des parties suivantes: la poutre de protection avant, l'arrière du véhicule, fanions aux supports des feux arrière;

138 - protection: devant le rabatteur ou devant l'ouverture du canal transporteur;

139 - les faucheuses d'une largeur supérieure à 3500 mm doivent être transportées séparément;

141 - assurer : les leviers de commande de la table de coupe;

- 14 lests à 30 kg obligatoires à l'arrière (charge sur l'essieu de 20 %);

- le réservoir à grains doit être vide;

- le tube de vidange doit être rentré.

Lieu et date de l'homologation Dubendorf, 06.08.80.

Service fédéral d'homologation